

Communiqué de **Presse**

Rencontres territoriales avec les élus des EPCI nivernais dans le cadre de la contractualisation 2021/2026

Après une première phase de contractualisation 2018/2020 avec les intercommunalités, le Conseil départemental de la Nièvre a décidé de poursuivre cette politique publique partenariale en faveur du développement des territoires infra-départementaux, durant la période 2021/2026.

Cette nouvelle contractualisation, entre le Département et les onze Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la Nièvre, c'est-à-dire avec les 10 communautés de communes et l'agglomération de Nevers, va faire l'objet de Rencontres territoriales, au cours des mois de mars et avril, sur chacun des territoires concernés et en présence des conseillers départementaux, des conseillers communautaires et des maires concernés.

La première série de réunions aura lieu le **jeudi 11 mars 2021** :

- à **10h** : Rencontre territoriale avec les délégués communautaires et les maires de l'Agglomération de Nevers, **au siège de Nevers agglomération**,
- à **17h45** : Rencontre territoriale avec les conseillers communautaires et les maires de la Communauté de communes Loire et Allier, **à la mairie de Saint-Parize-le-Châtel**.

La contractualisation 2021-2026, élaborée au sein d'un comité de pilotage paritaire, permettra de pourvoir au financement de quelques projets structurants sur le périmètre de chaque EPCI, en évitant le saupoudrage d'argent public mais avec la volonté de contribuer au soutien efficace du développement de ce territoire. Dans la période, c'est également un des outils conçus pour favoriser la relance du territoire nivernais au plan départemental.

Ces rencontres seront également l'occasion d'évoquer avec les élus locaux la nouvelle possibilité de cumuler trois Dotations cantonales d'équipement (DCE) sur un seul projet, ainsi que les propositions du Département en matière d'aménagement du territoire, et notamment le déploiement du Très haut débit et les initiatives locales et citoyennes telles que le Budget participatif nivernais ou l'opération 1000 arbres...

La presse est chaleureusement invitée à venir assister à ces Rencontres territoriales, dans le respect des gestes barrières et du port du masque.

Contacts :

Stéphane Jean-Baptiste / Directeur de cabinet du président / 06 71 64 72 94

Emmanuel Coulombeix / Chargé de contenu éditorial / 03 86 60 69 39